



OFFRE D'EMPLOI

Titre de l'emploi : Technicien en urbanisme

Statut d'emploi : Poste temporaire – avec possibilité de prolongation

Temps plein : 8 h 30-16 h 30 (35h/semaine)

Supérieur immédiat : Directeur du service de l'urbanisme

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité du directeur du Service de l'urbanisme, le technicien en urbanisme sera principalement appelé à soutenir le travail de l'inspectrice en bâtiments et environnement, notamment en ce qui a trait à la réception des différentes demandes, au traitement des plaintes, à la saisie de données ainsi qu'à la réalisation de visites d'inspection sur le territoire. Il participe aussi activement aux initiatives municipales en matière d'environnement.

Principales tâches et responsabilités

- Reçoit les diverses demandes et plaintes par téléphone, par courriel ou en personne;
- Procède à l'étude et l'analyse de certaines demandes de permis et certificats d'autorisation;
- Procède à l'émission de certains permis et certificats d'autorisation;
- Effectue, à l'aide de son véhicule personnel, des visites d'inspection du territoire pour faire le suivi des permis et certificats d'autorisation (la municipalité rembourse les frais de déplacement);
- Effectue, à l'aide de son véhicule personnel, des patrouilles afin de faire respecter certaines dispositions du règlement 575 concernant les nuisances (la municipalité rembourse les frais de déplacement);
- Traite les plaintes relatives à l'urbanisme et effectue le suivi requis;
- Effectue des enquêtes suite à des plaintes ou des inspections, procède à l'émission de préavis d'infraction, rédige ou donne verbalement ses observations à l'inspectrice afin qu'un suivi soit réalisé;
- Collabore aux différents projets du service d'urbanisme, notamment l'application de la réglementation concernant les quais, la protection des berges et des bandes riveraines;
- Accomplit toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences du poste

- Formation collégiale ou universitaire en urbanisme ou en environnement;
- Posséder un véhicule et un permis de classe 5 valide;
- Discrétion et capacité à gérer de l'information de nature confidentielle;
- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Rigueur et souci du détail;
- Autonomie;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office et du logiciel AccèsCité Territoire, un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 5 juillet 2021 à :

Municipalité de Val-Morin
A/S Geneviève St-Amour, adjointe à la direction générale
6120, rue Morin
Val-Morin, QC J0T 2R0
gstamour@val-morin.ca

Note : seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.